



.....

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Sylvain DUPLOUY, Nicole BOURGAUX, Frédéric BAILLY, Vincent NETTELET, Françoise MINET, Marie-Jeanne PELLETIER.

Absents excusés : Pascal MAERTENS, David HINZ, Philippe BENOIT, Eric DRAN.

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie

.....

*Chers administrés,*

*Ayant décidé de ne pas me représenter, je tenais à vous remercier de la confiance et de l'estime que vous m'avez, en grande partie, témoignés durant les six années de mon mandat de maire.*

*Le Maire*

*Alex LESBROS*

.....

**PARC EOLIEN** : La construction du parc éolien situé sur le territoire des communes de Remigny et Ly-Fontaine vient juste de démarrer par la création des voiries et des plateformes. L'ensemble des travaux (fondations, raccordement, montage des éoliennes) devrait être achevé pour le mois de décembre 2014.

La zone éolienne décidée par la Communauté de Communes peut dorénavant être étendue sur notre commune. Une société prospecte actuellement sur le secteur de Vendeuil pour la programmation de futures implantations. Le Conseil Municipal a, pour sa part, pris la décision de ne pas engager la commune (si proche du renouvellement de son conseil) par la signature d'une convention.

**HUTTE COMMUNALE** : Le bail liant la commune et M. BELOEIL a été renouvelé pour une année, dans les mêmes conditions que précédemment. Le bail pourra ainsi être réétudié en profondeur avant la prochaine échéance.

**REFECTION TROTTOIR** : Des travaux de réfection de trottoirs viennent de débuter rue Saint-Jean. Ces travaux prévus de longue date se devaient d'être réalisés avant la perte de la subvention accordée par le Fonds Départemental de Solidarité. Il s'agit de créer une bande PMR (Personne à mobilité réduite) du centre du village au cimetière. Les trottoirs ne sont pas refaits entièrement puisque l'enfouissement des réseaux n'a pas été réalisé dans cette rue.

Le trottoir de la rue Glaucarne sera réalisé en même temps pour une continuité de circulation jusqu'à l'école.

**ECOLE / LOGEMENT COMMUNAL** : Le logement communal, situé dans l'enceinte de l'école (côté gauche de la cour), est libre à la location. Loyer : 500 € plus les charges.

**Au rez-de-chaussée** : salon, salle à manger, cuisine, une chambre, WC.

**A l'étage** : trois chambres, salle de bain et WC.

Toute personne intéressée par ce logement doit adresser sa demande en mairie.

oooooooooooooooooooooooooooo

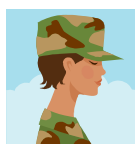


**Visite du « Chemin des Dames »** : Monsieur MARTIN Frédéric, Conseiller Général du canton, organise les 5 et 6 mai 2014, une visite guidée du « Chemin des Dames » à laquelle il associe les Anciens Combattants, les élèves du Collège de Moÿ et les personnes intéressées par l'histoire.

Départ en car vers 08h00, retour vers 18h00. Le midi, repas pique-nique à l'Ailette. Prix par personne : 15 € (repas compris)

Les personnes intéressées par ce voyage pourront se renseigner et se faire inscrire en mairie. (Inscriptions avant le 30 mars. Règlement au moment de la réservation).

oooooooooooooooooooooooooooo



**RECENSEMENT MILITAIRE** : Les jeunes gens nés en janvier, février ou mars 1998 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.



**APRES-MIDI CONVIVIAL** : « Un après-midi convivial » sera de nouveau organisé le Mercredi 26 Mars 2014, de 14h00 à 17h00, salle de la Mairie.

oooooooooooooooooooooooooooo

## **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

**Samedi 15 mars 2014** : Repas dansant organisé par l'Association Dynamic's Gym, salle de la Mairie (Mme NERON, Tel : 03.23.07.82.83)

**Dimanche 16 mars 2014** : Carnaval organisé par l'Association des Parents d'élèves, salle de la Mairie.

**Dimanche 23 mars 2014** : 1<sup>er</sup> tour des élections municipales

**Dimanche 30 mars 2014** : 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales

**Dimanche 06 avril 2014** : Parcours du Cœur

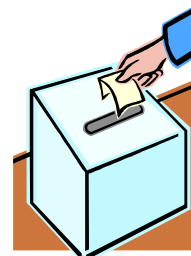
# ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochain. Vendeuil, étant une commune de moins de 1000 habitants, les électeurs devront élire 15 conseillers municipaux. 2 conseillers communautaires seront désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau du conseil municipal.

Les Conseillers Municipaux sont élus pour six ans, au scrutin majoritaire à deux tours.

La loi du 17 mai 2013 apporte cependant des nouveautés :

- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter



## VALIDITE DES BULLETINS :

Sont considérés comme nuls :

- Les enveloppes contenant plusieurs bulletins portant des noms différents dont le total est supérieur à 15
- Les bulletins comportant plus de 15 noms et pour lesquels le choix de l'électeur ne peut être déterminé avec certitude,
- Les bulletins comportant exclusivement le nom de personnes qui n'ont pas été déclarées candidates.

Sont en revanche valables :

- Les bulletins comprenant plus de 15 noms et où il est possible d'établir un classement des noms permettant de départager les suffrages valables,
- Les bulletins comportant à la fois le nom de personnes qui ont été déclarées candidates et des personnes non déclarées. Toutefois, dans ce cas, seuls les suffrages exprimés en faveur des personnes qui ont été déclarées candidates sont comptés.
- Les bulletins manuscrits.

Ce qu'il faut savoir :

- des noms peuvent être supprimés ou rajoutés à la main
- les papiers de couleur sont interdits
- aucune appréciation, annotation ou signe distinctif n'est admis sur les bulletins et enveloppes

**CARTES D'ELECTEUR** : Les cartes d'électeurs distribuées pour les élections présidentielles en 2012 sont toujours valables. Les nouveaux électeurs de la commune viennent quant à eux de recevoir leur nouvelle carte.

**BUREAU DE VOTE** : Pour rappel, le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00, salle de la Mairie. En voici les permanences :

08 h 00 à 10 h 00 : Frédéric BAILLY, Maryline DELOT, Sylvain DUPLOUY

10 h 00 à 12 h 00 : Eric DRAN, Nicole BOURGAUX, Françoise MINET

12 h 00 à 14 h 00 : Pascal DEGRANDE, Vincent NETTELET, Pascal MAERTENS

14 h 00 à 16 h 00 : Marie-Jeanne PELLETIER, Martial MARLIERE, Philippe BENOIT

16 h 00 à 18 h 00 : André DA FONSECA, Alex LESBROS, David HINZ

DIMANCHE 6  
AVRIL 2014

Les  
parcours  
du Cœur

Fédération Française  
de Cardiologie

# VENDEUIL

DIMANCHE 06 AVRIL 2014

*6<sup>ème</sup> édition*

**Organisé par la municipalité avec le support  
de la Fédération Française de Cardiologie**

**MARCHE / COURSE À PIED**

**(10 km ou 5,5 km)**

**V.T.T. (parcours 18 Km)**

(Ouvert à tous, allure libre, parcours fléché)

Inscriptions à partir de 08 h 30, salle de la Mairie

Départ 09 h 30

*Une urne sera disponible pour recevoir les dons  
au profit de la Fédération Française de Cardiologie*